

LES CAHIERS DE L'
Entre
LOISIRS-CULTURE
Deux
GASTRONOMIE
Mers

15 F

N° 7 MARS 1995

**TOUS LES 2 MOIS,
PARTEZ A LA DECOUVERTE
DE L'ENTRE DEUX MERS.**

**INTRODUCTION
à la connaissance des
Bastides.**

**SOUS LES COUVERTS
de Sauveterre.**

**LE CURÉ VIELLOTES
et l'eau clairette.**

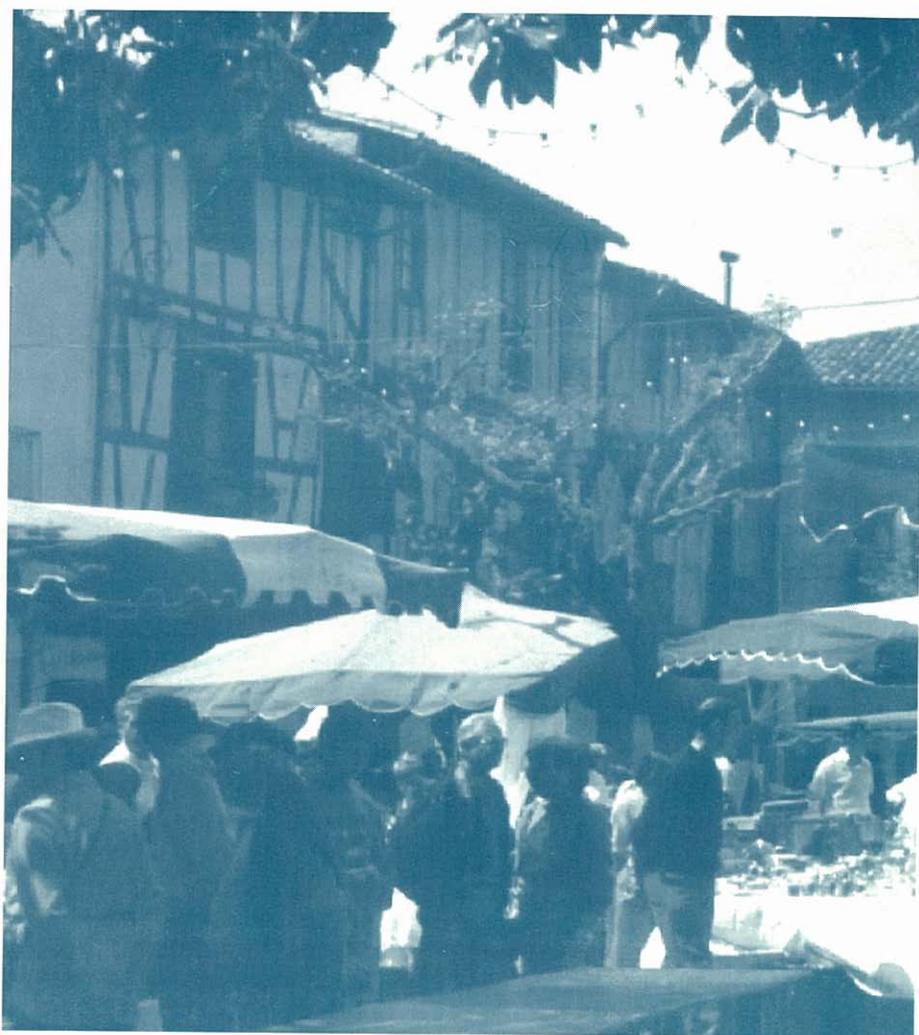
**ARTISTE SUR LAVE
Paul Corriger.**

**LE TRAMWAY
de La Sauve à Espiet.**

**ENTRE-DEUX-MERS,
terre de blanc sec.**

**L'ENTRE-DEUX-MERS
et la Crète.**

**ECHOS
et rubriques.**



E D I T O R I A L

**Ça y est ! Les Cahiers de
l'Entre-Deux-Mers ont un an !**

**Et ils vivent !
Grâce à vous.**

A vous tous qui nous faites confiance. Grâce à nos amis bénévoles qui participent en nous envoyant anecdotes, histoires, recettes. A tous ceux qui écrivent, nous signalent les faits marquants, les événements, les initiatives, les métiers oubliés - quelquefois redécouverts - les artistes, les artisans d'art, les gens d'ici.

Ceux qui contribuent à ce que la vie de tous les jours soit gourmande, belle et bonne à vivre. Ce sont les viticulteurs, les restaurateurs, les commerçants, ceux qui ouvrent leurs chais, leurs châteaux, leurs maisons, leurs gîtes. Ceux qui reçoivent "l'étranger de passage".

Cet étranger qui arrive quelquefois de tout près. Dans nos villages, celui qui est du canton voisin est déjà celui qui vient d'ailleurs ! Quant à celui qui habite l'espace urbanisé, il ne se sent pas toujours de l'Entre-Deux-Mers. Pour lui ce nom exhale un fumet de campagne !... Et si c'était cela le véritable enjeu des Cahiers de l'Entre-Deux-Mers ? Susciter la curiosité, faire que chacun ait envie d'aller voir au-delà de sa porte ce qui se passe. Aller à la rencontre non seulement de l'histoire mais des histoires des hommes. Celles d'hier et d'aujourd'hui. En parcourant l'Entre-Deux-Mers se rendre compte que la diversité a bien du charme et nous protège quelque part, du mal du siècle : de l'indifférence, par exemple.



Introduction à la connaissance des Bastides.

“Après avoir admiré la grand’ville bordant le superbe croissant d’argent de la Garonne, le passager invité par l’aéro-club fut fortement intrigué d’apercevoir tout à coup une, deux, trois, puis quatre petites cités dessinées comme des damiers, au milieu de longues raies fines et verdoyantes qui ne pouvaient être que des vignobles, dans un doux pays vallonné et convenablement boisé...”

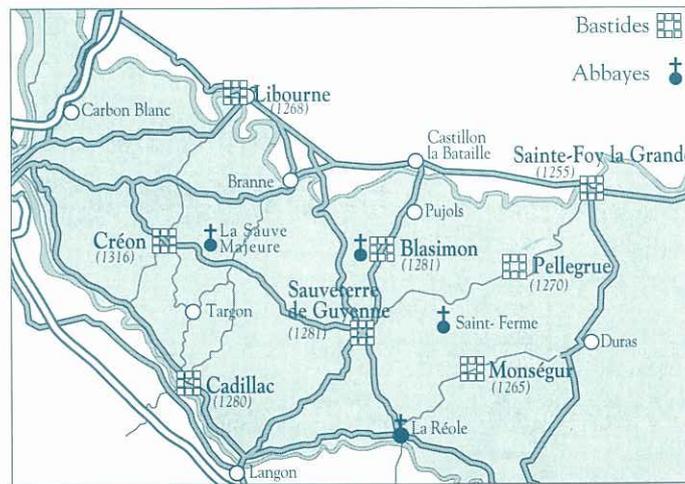
Texte imaginaire d’un voyageur venu du Nord qui tout à coup découvrait l’existence en Entre-Deux-Mers de cités tirées au cordeau, aux rues se coupant à angle droit, marquées par une place centrale parfois munie d’une halle : les “Bastides”.

Phénomène girondin certes, mais plus généralement aquitain, gascon, languedocien bref de tout le grand Sud-Ouest, cet “urbanisme volontaire”, venant trancher avec les sympathiques villages serrés autour de leur église ou de leur château (sauvetés et castelnaus), ce quadrillage étonnant, que l’on retrouve en de nombreuses régions dans toute l’Europe (Pays de Galles, Espagne, Italie, Pologne, République Tchèque...), mais en France en fait presque exclusivement dans tout le grand Sud-Ouest, représente la structure urbaine de ces villes neuves bâties aux XIIIe et XIVe siècle appelées ici “Bastides”.

“Bastide”, nom qu’il ne faut pas assimiler à “Bastille”, “Bastion” ou “Ville forte”, est simplement celui que portent, dans les textes de leur fondation, les villes implantées, pour des raisons

économiques, mais aussi politiques et parfois militaires, dans une “France” méridionale en pleine expansion démographique et où les abbayes s’inquiétaient de ne pouvoir défricher leurs immenses territoires.

Aussi, les abbés des grands terroirs bénédictins et autres acceptèrent-ils souvent de signer avec les autorités politiques régionales un contrat de partage, aux termes duquel ils fournissaient le territoire nécessaire à la construction d’une ville neuve, en foi de quoi ils devaient partager avec le cosignataire, garant de la sécurité, les avantages qui en résulteraient.

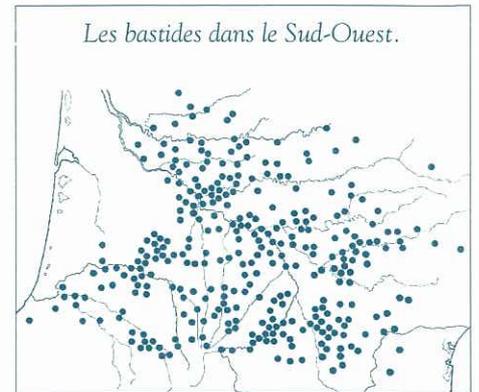


Bastides en Entre-Deux-Mers.

Ainsi furent créées, entre Océan et Méditerranée, plus de 350 cités et bourgs qui acquirent une importance variable, contribuant d’une façon considérable, à partir du XIIIe siècle, au développement économique de ces régions.

Mais, qui plus est, ces bourgs se dotèrent d’une charte ou recueil de coutumes inspirée du droit romain et qui constitua le “modus aedificandi et vendendi” des futurs “citoyens” de la bastide.

Le tambour annonça la nouvelle et gascons, bigourdans, rouergats, et autres occitans vinrent sur le lieu de la bastide, dont le plan était établi avec rigueur, en tenant compte des impératifs morphologiques du lieu, afin d’y édifier leur maison, d’y cultiver les arpentés qu’on leur octroyait, d’y vendre les produits de leur récolte sur la place réservée au marché et d’y vivre le plus harmonieusement possible en com-



munauté, en respectant les règles de la Charte que le Bayle (futur maire) et les consuls (conseillers municipaux) se devaient de faire appliquer. Malheur au contrevenant : la justice locale était sans pitié réprimant le vol, la tricherie, le crime et l’adultère ; heureux jours à celui qui, en opposition à l’état de servitude généralisée jusqu’alors, pouvait jouir des nouvelles libertés qu’on lui garantissait au cœur de la bastide.

Ces villes répandues sur tout le Sud-Ouest en un réseau aux mailles parfois serrées (Gers, Lot-et-Garonne, par exemple) furent rapidement les bases de l’extension du Pouvoir Royal et, à ce titre, après la malheureuse guerre de Cent Ans, le germe de la future Grande Nation française.

En Entre-Deux-Mers régnaient au XIIIe siècle les Rois d’Angleterre, et ce furent eux qui fondèrent avec les grandes abbayes (Blasimon, Saint-Ferme) ou sans elles, voire contre elles, la plupart de ces villes qui constituent actuellement des bourgs économiquement importants, mais aussi plein de charme, au sein de cette belle région.